

Conseil de développement du pays de Grandlieu, Machecoul, Logne

Compte rendu du Groupe de travail « les déchets ménagers » Le 21 avril 2009 – CPIE de Corcoué sur Logne

Présents : Mme Marie Laure Dautais, hab La Chevrolière, M. Didier Billon, adj. à St-Philbert, Mme Anne Clenet, membre comité de pilotage CD, M. Hugo Collin, stagiaire CD, Mme Ghislaine Fougeray, M. Fabrice Havard, M. Gildas Houssais, Retz'emploi, M. Frank laegi, membre CD, M. Ghislain Leplat, membre CD, M. Olivier Narioo, Directeur CPIE.

Excusés : M. Pierre Douville, membre CD, M. Yann Fetiveau, adj. Pont St Martin, Mme Marie Guibert, Com Com de Machecoul, M. Patrice Guihal, adj. St Même, M. Jean-Marie Legeay, hab Corcoué, M. Alain Raynaudon, CG 44.

Participait également : Mme Anne Charlot, animatrice du Conseil de Développement.

Après un tour de table de présentation de chacun des participants, Denis LEDUC rappelle la démarche du Conseil de Développement, des commissions et du groupe de travail.

1. Le conseil de développement

Le Conseil de Développement est un **espace de participation, de discussions et d'échanges entre tous les acteurs des 20 communes du territoire du Pays**.

Sa vocation ? Aider à la décision publique, participer à l'animation du territoire, contribuer à l'information de la population, des milieux économiques, sociaux et associatifs.

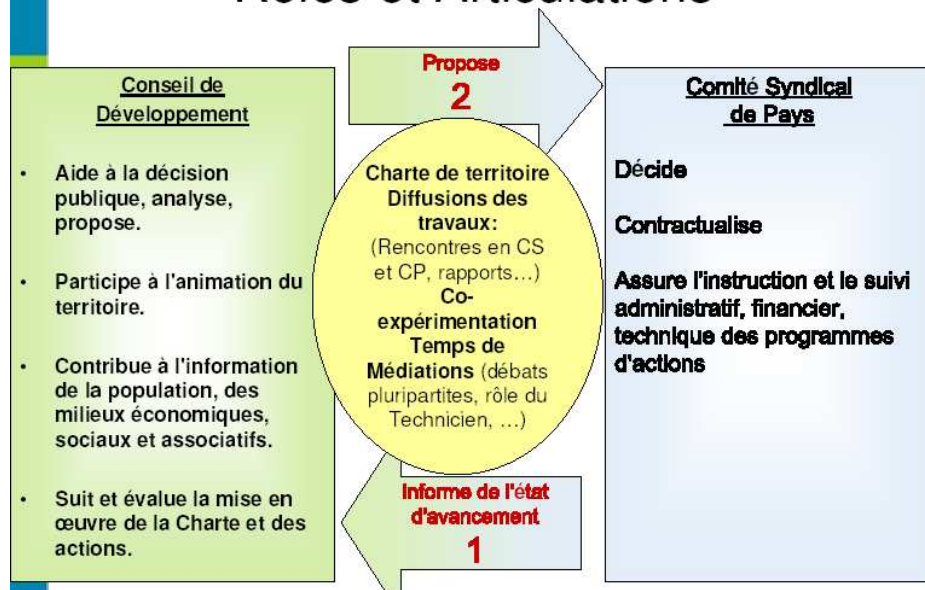
Il s'attache également à suivre et évaluer la mise en œuvre de la Charte de Territoire. Aujourd'hui y participent plus de 140 membres, répartis de façon équilibrée entre acteurs privés et publics. Il est organisé en quatre collèges (socioprofessionnels, élus, associations-habitants, institutions).

Un comité de pilotage, composé d'une quinzaine de membres répartis pour moitié par des acteurs locaux privés, assure la coordination des travaux. Véritable lieu de vie où se rencontre une diversité d'acteurs, le Conseil de Développement favorise la connaissance et reconnaissance des uns et des autres, la mutualisation, le relais d'informations...

Il travaille à développer une approche transversale de la société, en restant réactif et sans contrainte d'échéance. Il est un lieu de création d'outils collectifs (états des lieux partagés, fiches ressources...), un laboratoire et un catalyseur d'idées (veille sur les initiatives locales, propositions d'idées...).

Ouvert à tous, le Conseil de Développement accueille de nouveaux membres tout au long de l'année à travers ses commissions, ses groupes de travail, ses débats, ses assemblées plénières...

Rôles et Articulations



2. Les commissions et groupes de travail

Définition Commission :

Une commission est un **espace transversal**, investissant un domaine élargi. Les conditions pour le lancement d'une commission sont :

- Les liens avec les attentes de l'Assemblée plénière,
- Les liens avec les ambitions de la charte de territoire.
- Le portage par un ou plusieurs référents.

Son rôle est d'identifier les ressources locales, de recueillir les pistes de travail, les prioriser, les classer, les « mettre au travail » (état des lieux, débat, colloque, visite....). Une commission se réunit en moyenne 2 à 3 fois dans l'année.

Définition groupes de travail :

Un groupe de travail est issu d'une commission (ce n'est pas obligatoire pour chaque commission). Ils peuvent être « autonomes » (sans obligation de présence systématique de l'animateur).

Il permet de façon souple d'étudier une problématique spécifique. Les conditions pour son lancement sont les liens avec la commission et le portage par au moins 2/3 personnes de la commission (qui pourront aller investir, rechercher d'autres personnes). Un bon groupe de travail est une moyenne de 10 personnes.

Les groupes de travail font état de l'avancée de leurs travaux à la commission qui peut apporter des éclairages, des aspects supplémentaires à explorer ...

Son rôle est de faire un état des lieux d'un sujet précis en investissant les données locales mais également en recherchant des actions innovantes. Il fait état de l'avancement à sa commission des différents travaux. Il peut également mettre en place une animation précise (débat, formation, colloque...). Le rythme de réunions des groupes est libre, à fixer par le groupe concerné. Le moment et le mode de la diffusion des travaux sont également choisis par le groupe.

4 commissions sont issues de l'assemblée plénière du 2 octobre 2008 :

« **Economie** », « **Services/Equipements** », « **enfance/jeunesse/personnes âgées** »,
« **Environnement/habitat/urbanisme** »

7 groupes de travail issus des 4 commissions :

Commissions	Pistes
Environnement – urbanisme- habitat	Comment optimiser les déplacements ?
	Le territoire Pays doit avoir la maîtrise de ses déchets : Comment les réduire à la source ? Comment les valoriser au maximum ?
Economie	Les jeunes et les entreprises
	« Une saisine » Etude sur le poids économique du secteur associatif à travers l'emploi associatif
Services équipements	Le patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et de demain : Faut-il rénover tout le patrimoine bâti au détriment de nouveau patrimoine ?
Enfance -jeunesses -personnes âgées	« Une saisine » Accompagnement de l'observatoire des modes de garde
	Quelles sont les différents modes d'habiter pour accompagner le vieillissement au mieux ?

3. Les pistes de travail identifiées

Rappel :

Suite à la commission « Environnement/urbanisme/habitat » réunie le 14 janvier, deux groupes se sont constitués et mis au travail ; un sur les « déchets ménagers », l'autre sur le thème des « déplacements ».

« Comment réduire la production de déchets ménagers et valoriser au maximum les déchets produits ? »

Une commission avait déjà travaillé sur ce thème dans le cadre du Conseil de développement de 2004 à 2007 avec un état des lieux local et un dossier sur le compostage. Les préconisations avaient alors été remises au Syndicat Mixte du CET des 6 Pièces.

La fermeture du centre d'enfouissement technique a fortement mobilisé les participants à la dernière assemblée plénière et c'est notamment pour cette raison que ce thème a été maintenu comme axe de travail.

Démarche :

Afin d'identifier les pistes de travail du groupe « déchets ménagers », les membres expriment les raisons de leurs venues et ce qu'ils souhaiteraient investir en matière de réflexion.

Pour organiser les données recueillies, la méthode de l'entraînement mental est utilisée (4 phases : Situation, problème, recherche, action).

Résultat de la démarche :

Voici ce qui ressort des divers échanges :

La problématique affinée :

- Comment réduire la production de déchets ménagers ? Comment réduire la production d'emballage ? Comment réduire les déchets ménagers à la source ?
- Comment inciter les habitants à trier ? Quelle politique d'incitation du tri ?
- Comment donner une deuxième vie aux objets jetés ?
- Comment développer le compostage des fermentescibles ?
- Comment ne pas recevoir la publicité tout en ayant accès aux informations des collectivités ?

De ces problématiques, quatre pistes de travail ont émergées:

- La publicité, comment pouvoir la refuser tout en recevant les diverses informations des collectivités territoriales ?
- Quelle politique d'incitation pour augmenter le tri ?
- Une recyclerie sur le territoire, quels coûts ? Quels impacts ?...
- Comment réduire les déchets ménagers à la source ? Comment développer une politique forte auprès des magasins pour réduire le volume des emballages ?...

Chaque sujet était important pour les participants, un vote a été mis en place afin de déterminer les priorités des sujets traités.

Il a donc été décidé à la majorité de travailler d'abord sur le thème de la recyclerie. Dans un second temps, une réflexion avec les magasins sera mise en place.

**Une prochaine rencontre est prévue le 10 juin à 20h à la Maison de Pays
Avec une intervention de Retz Emploi (recyclerie implantée sur Ste
Pazanne)**